

ROYAUME DU MAROC
HAUT- COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION ROYAUME DU MAROC MEKNES
HAUT- COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE MEKNES

**NOTE ANNUELLE SUR L'INDICE DES PRIX A
LA CONSOMMATION (IPC) (Base 100 :2006)
VILLE DE MEKNES
-Année 2014-**

Sommaire

INTRODUCTION	- 3 -
I. HISTORIQUE DES INDICES DES PRIX DE DETAIL	- 4 -
I.1. Historique.....	- 4 -
I.2. Raisons de la réforme de l'ICV.....	- 4 -
II. CONCEPTS, METHODOLOGIE ET DEMARCHE DE L'ENQUETE SUR L'IPC	- 5 -
II.1. Définition.....	- 5 -
II.2. Objectifs.....	- 5 -
II.3. Population de référence.....	- 5 -
II.4. Champ géographique	- 6 -
II.5. Zones d'observation	- 6 -
II.6. Nomenclature.....	- 6 -
II.7. Panier de l'indice	- 7 -
II.8. Pondérations.....	- 9 -
II.9. Relevé des prix au niveau de la ville de Meknès	- 10 -
a. Zones d'observation.....	- 11 -
b. Points de vente.....	- 11 -
c. Périodicité de l'enquête	- 12 -
d. Couverture en terme de variétés.....	- 13 -
e. Questionnaires de l'enquête	- 14 -
II.10. Méthode de calcul	- 14 -
III. APERÇU SUR LES RESULTAS AU NIVEAU DE LA VILLE DE MEKNES: ANNEE 2010	- 15 -
III.1. Evolution mensuelle de l'IPC.....	- 15 -
a. Evolution par mois.....	- 15 -
b. Evolution entre le mois de novembre et de décembre	- 16 -
III.2. Evolution interannuelle de l'IPC.....	- 17 -
III.3. Evolution annuelle.....	- 20 -
a. Evolution de l'IPC.....	- 20 -
b. Evolution de l'inflation	- 21 -
III.4. Impact des prix des produits alimentaires sur l'IPC	- 22 -
III.5. Positionnement de la ville de Meknès selon l'IPC.....	- 23 -
CONCLUSION	- 25 -
ANNEXE	- 26 -
LISTE DES TABLEAUX	- 35 -
LISTE DES GRAPHIQUES	- 35 -

INTRODUCTION

Le Haut Commissariat au Plan réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation dont les données servent de base pour le calcul mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). C'est un indice qui permet de mesurer, entre deux périodes, la variation du niveau général des prix des biens et des services acquis par la population de référence à des fins de consommation. C'est une mesure synthétique des évolutions des prix.

Cet indice compte parmi les plus importants indicateurs qu'établissent les instituts nationaux de statistique du monde pour ses multiples usages économiques et sociaux.

Il est utilisé principalement comme instrument de ciblage de l'inflation et de suivi de la stabilité des prix pour l'élaboration de la politique monétaire et l'analyse de la conjoncture économique. Il est également utilisé en tant que déflateur de nombreux agrégats de la comptabilité nationale. Aussi, il sert pour l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

La présente note, composée de trois parties, essaie d'apporter quelques éléments nécessaires pour mieux apprécier la signification de cet indice et faciliter sa lecture et son utilisation. Ainsi, dans une première partie, elle passe en revue l'historique des indices des prix au Maroc et les raisons de la réforme du dernier Indice du Coût de la Vie (ICV). Dans une seconde partie, elle présente le nouvel indice des prix à la consommation (IPC) et aborde l'aspect méthodologique général et la démarche de l'enquête sur les prix à la consommation dont notamment le champ géographique, le panier des biens et des services ainsi que le relevé des prix et la méthode de calcul utilisée. La dernière partie, quant à elle, consacrée à un aperçu sur quelques résultats relatifs à IPC de la ville de Meknès.

I. HISTORIQUE DES INDICES DES PRIX DE DETAIL

I.1. Historique

L'élaboration des indices des prix de détail au Maroc a débuté dès les années trente. Ainsi plusieurs indices ont été édités, séparément, pour les Marocains et les Européens aussi bien au centre qu'au nord du pays, mais la plupart d'entre eux ont cessé d'exister, c'est le cas de l'Indice des prix de détail à Casablanca et à Rabat (39 articles), l'Indice du coût de la vie à Casablanca (92 articles dont 42 pour les marocains et 50 pour les européens) et l'Indice du coût de la vie pour la région du Nord (187 articles dont 92 pour les marocains et 95 pour les européens).

Après l'indépendance, tous ces indices ont été abandonnés et remplacés, à partir de 1958, par un nouvel indice du coût de la vie, dont le panier était constitué de 111 articles relatifs au budget modeste des salariés tout en se restreignant à la ville de Casablanca. Celui-ci a été reformé en 1972 et remplacé par l'indice du coût de la vie 210 articles (base 100: mai72-avril73) qui avait comme champ géographique 8 villes (Agadir, Casablanca, Fès, Kenitra, Marrakech, Oujda, Rabat et Tétouan) et la population modeste comme référence. Ce dernier, à son tour, a été remplacé par l'indice du coût de la vie des 385 articles (base100 : 1989) avec un élargissement du champ géographique pour englober trois nouvelles villes (Meknès, Tanger et Laâyoune). L'objectif étant, toujours, de mesurer la variation relative des prix de détails touchant la classe moyenne.

Depuis 2005, une révision profonde de l'ICV a été entreprise pour tenir compte des nouvelles données disponibles et des derniers développements méthodologiques en la matière ; ce qui a donné lieu à un nouvel indice appelé **Indice des Prix à la Consommation** (IPC) (Base100: 2006).

I.2. Raisons de la réforme de l'ICV

La réforme est intervenue, essentiellement, pour :

- Actualiser le panier et les pondérations suite à la réalisation de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001, du RGPH

2004 et de l'enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages de 2007.

- Etendre le champ de l'enquête pour englober 17 villes représentant les 16 régions (au lieu de 11 villes pour l'ICV) et toucher l'ensemble de la population urbaine (au lieu de la population dite modeste pour l'ICV).

II. CONCEPTS, METHODOLOGIE ET DEMARCHE DE L'ENQUETE SUR L'IPC

II.1. Définition

L'indice des prix à la consommation fait partie des indicateurs les plus sollicités. C'est un instrument qui permet de mesurer la variation relative, dans le temps et dans l'espace, des prix d'un panier fixe des biens et des services représentatifs des habitudes de consommation des ménages appartenant à la population de référence. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix à la consommation.

Cet indice porte sur les dépenses des ménages relatives à la consommation. Elles sont exclues celles qui ont un caractère d'investissement, d'épargne et de transfert.

II.2. Objectifs

L'objectif principal de l'indice des prix à la consommation est la mesure de la variation relative des prix de détail dans le temps et dans l'espace, touchant la dépense de consommation de la population de référence, ce qui lui confère un caractère d'indicateur économique et social le mieux apprécié pour plusieurs utilisations, dont notamment : la mesure de l'inflation, l'analyse de la conjoncture économique et l'actualisation des différentes séries et agrégats économiques.

II.3. Population de référence

Contrairement à l'ICV qui se limitait à la population urbaine dite de conditions de vie moyennes, l'IPC couvre l'ensemble de la population urbaine.

II.4. Champ géographique

En plus des 11 villes retenues dans le cadre de l'ICV (Agadir, Casablanca, Fès, Kenitra, Marrakech, Oujda, Rabat, Tétouan, Meknès, Tanger et Laâyoune), la couverture géographique a été élargie à 6 nouvelles villes (Al Hoceima, Settat, Béni Mellal, Safi, Guelmim et Dakhla) pour couvrir les 16 régions. Le choix de ces villes a été basé sur des plusieurs critères dont notamment :

- ✓ La représentativité régionale ;
- ✓ L'importance de la ville.

II.5. Zones d'observation

Pour assurer une bonne représentativité de l'échantillon des points d'observation, chaque ville a été répartie en zones d'enquête (2 à 5 zones) délimitées selon les critères suivants :

- ✓ L'ensemble des agglomérations de la ville;
- ✓ La complémentarité des concentrations des points de vente;
- ✓ La ressemblance des quartiers;
- ✓ Le type d'activité commerciale.

II.6. Nomenclature

L'IPC se caractérise par l'adoption d'une nouvelle nomenclature des nations unis (COICOP) structurée en 12 divisions, 41 groupes, 88 classes et 112 sections (contre 8 groupes et 53 sous-groupes de produits pour l'ICV). La correspondance entre les 8 grands groupes de l'ancienne nomenclature de l'ICV et les 12 divisions de la nouvelle classification adoptée pour l'IPC est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 1: Correspondance entre les deux versions de la nomenclature

ICV (Base 100:1989)	IPC (Base 100: 2006)
01.Alimentation	01.Produits alimentaires et boissons non alcoolisées 02.Boissons alcoolisées et tabac
02.Habillement	03.Articles d’habillement et chaussures
03.Habitation	04.Logement, eau, électricité et autres combustibles
04.Equipements ménagers	05.Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer
05.Soins médicaux	06.Santé
06.Transport et communication	07.Transport 08.Communication
07.Loisirs et cultures	09.Loisirs et culture 10.Enseignement
08.Autres biens et services	11.Restaurants et hôtels 12.Biens et services divers

II.7. Panier de l’indice

-Panier : Le panier de cet indice est composé de 478 produits (contre 385 pour l’ICV) et 1067 variétés (contre 768 pour l’ICV). Le choix s’est fait d’une manière raisonnée à partir des données de l’enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001. Une centaine, environ, de nouveaux produits ont été introduits dans le nouveau panier.

Tableau 2: Structure du panier de l'IPC

Divisions	Groupes	Classes	Sections	Produits	Variétés
1-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2	11	29	159	309
2- Boissons alcoolisées et tabacs	2	4	4	5	12
3- Articles d'habillement et chaussures	2	6	11	73	134
4- Logement, gaz eau et électricité	4	7	7	24	50
5-Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	6	10	11	59	98
6-Santé	3	7	7	32	231
7-Transports	3	10	10	27	49
8-Communications	3	3	3	9	26
9-Loisirs et culture	5	15	15	42	73
10-Enseignement	5	5	5	10	14
11-Restaurants et hôtels	2	3	3	4	15
12-Biens et services divers	4	7	7	34	56
Total	41	88	112	478	1067

-Loyer : Le choix de l'échantillon du loyer du nouvel indice a été basé sur les données du RGPH 2004, avec une augmentation de la taille à 4777 locataires (contre 2700 pour l'ICV) tout en adoptant une nouvelle stratification (12 strates).

Au niveau de la ville de Meknès, la taille de l'échantillon principal est de 224 locataires, soit 4.7% de l'échantillon national (contre 161 pour l'ICV).

-Médicaments : La taille de l'échantillon des médicaments, quant à elle, augmente à 200 médicaments (contre 76 seulement dans l'ICV). 17 classes thérapeutiques ont été retenues avec une actualisation des coefficients de pondérations à partir d'une enquête réalisée auprès des distributeurs de ce produit.

II.8. Pondérations

Les coefficients de pondération de l'IPC représentent la structure des dépenses de consommation des ménages urbains. Ils sont structurés selon la nouvelle nomenclature (COICOP).

Ces coefficients sont calculés sur la base des données de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et actualisés par les données de l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages 2007.

Les coefficients de pondération au niveau national sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3 : Les coefficients de pondération de l'ICV et de l'IPC
par division de produits (en%): Nation**

IPC (Base 100 : 2006)	2007	ICV (BASE 100 : 1989)	98-99
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	41,458	1.Alimentation	44,818
02.Boissons alcoolisées et tabacs			
03.Articles d'habillement et chaussures	3,94	2.Habillement	6,338
04.Logement, eau, électricité et autres combustibles	14,822	3.Habitation	14,187
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	4,877	4.Equipements managers	5,001
06.Santé	5,524	5.Soins médicaux	5,442
07.Transport	14,893	6.Transport et communication	7,789
08.communication			
09.Loisirs et culture	6,093	7.Loisirs et culture	5,670
10.Enseignement			
11.Restaurants et hôtels	8,395	8.Autres biens et services	10,755
12.Biens et services divers			

La disponibilité des données au niveau régional a permis d'introduire des structures de pondérations par ville, ce qui constitue une innovation majeure pour l'IPC en comparaison avec l'ICV.

Les coefficients de pondération au niveau de la ville de Meknès sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 4 : Les coefficients de pondération de l'IPC
par division de produits(en%): Meknès**

IPC (Base 100 : 2006)	2007
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	42,747
02.Boissons alcoolisées et tabacs	2,403
03.Articles d'habillement et chaussures	3,222
04.Logement, eau, électricité et autres combustibles	15,195
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	4,99
06.Santé	4,968
07.Transport	9,874
08.communication	3,96
09.Loisirs et culture	1,915
10.Enseignement	3,089
11.Restaurants et hôtels	2,764
12.Biens et services divers	4,873

II.9. Relevé des prix au niveau de la ville de Meknès

Les prix des 478 produits sont relevés à l'aide d'une enquête permanente et par interview direct auprès d'un échantillon fixe de points de vente, tout en respectant la périodicité qui varie selon la nature des produits observés.

a. Zones d'observation

Au niveau de Meknès, tout en répondant au critère de concentration commerciale et du nombre de points de vente, la ville a été subdivisée en 4 grandes zones d'observation, en plus d'une 5ème zone fictive relative au supermarché, à savoir:

Tableau 5: Zones d'observation

Zone i	Quartiers des concentrations
Z 1	Dar Smen – Lahdim-Marché municipal lahdim-Kobbat souk-sekkakine- bazzazine –bab jdid
Z 2	Beni Mhamed- Sbata- Ryad - Sidi Amar – El Kasbat –Agdal –Zitoune
Z 3	Marché central Hamriya – Av Hassan II –Allal ben Abdallah –Av Mohamed V – Av des Far – Place d'armes
Z 4	Borj Moulay Omar – anciens combattants – Al Bassatine
Z 5	Centre commercial Marjane

b. Points de vente

Le choix des points de vente a été effectué de manière à assurer une bonne représentativité des produits de consommation. Ce champ a été élargi pour inclure les grandes surfaces.

Au niveau de la ville de Meknès, les points de vente ont été recensées et sélectionnées au niveau de chaque zone et pour chaque type de commerce existant dans la ville tout en prenant en considération les trois importants critères suivants : La représentativité des produits, la continuité et la coopération de l'enquête. C'est ainsi le nombre des points de vente sélectionnés dans la ville de Meknès s'élève à 483 points répartis par zone comme suit :

Tableau 6 : Nombre de points de vente par zone

Zone	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Total
Nombre de points	140	105	147	91	1	483

c. Périodicité de l'enquête

La fréquence d'observation de chaque division de produits est fonction de la nature des produits en question et de leur importance dans les habitudes de consommation de la population. Ainsi, on distingue trois types d'observations :

- ✓ Observations hebdomadaires ;
- ✓ Observations mensuelles ;
- ✓ Observations relatives au loyer.

Le tableau ci-après montre le nombre d'observations pour chaque division de produit.

Tableau 7: Nombre d'observations par division de produits

Divisions	Nombre d'observations par mois et par zone	Observations
1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées :		Pour le mois non concerné par le relevé des prix, on procède par report des données du mois antérieur.
- Produits frais (Fruits et légumes frais, viandes et poissons)	4 fois / mois	
- Epicerie	1 fois / mois	
2. Boissons alcoolisées et tabac	1 fois / 2 mois	
3. Habillement et chaussures	1 fois / 2 mois	
4. Logement	1 fois / 2 mois	
5. Meubles	1 fois / 2 mois	
6. Santé	1 fois / 2 mois	
7. Transports	1 fois / 2 mois	
8. Communications	1 fois / 2 mois	
9. Loisirs et culture	1 fois / 2 mois	
10. Enseignements	1 fois / 2 mois	
11. Restaurations et hôtel	1 fois / 2 mois	
12. Biens et services divers	1 fois / 2 mois	

S'agissant du loyer, l'échantillon est composé de 224 locataires répartis en 4 lots constitués selon les strates¹ définies au préalable. L'interview se déroule mensuellement, en alternance, auprès des 4 lots contenant chacun 56 unités.

¹ Strate=Type d'habitat × nombre de pièces.

d. Couverture en terme de variétés

Au niveau de la ville de Meknès, le panier est constitué de 867 variétés dont 819² ont été recensées en 2014, soit un taux de couverture³ de 94.5%.

Par zone, à l'exception de la 5^{ème} zone, ce taux varie entre 59.3% et 81.0% comme le montre le tableau suivant :

Tableau 8: Répartition des variétés recensées par zone et par division
-Année 2014-

Divisions	Variétés							Taux de couverture %						
	A observer	Recensées						Meknès	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Meknès
		Z1	Z2	Z3	Z4	Z5								
1-Produits Alimentaires et boissons non alcoolisées	309	270	257	271	259	202	299	87,4	83,2	87,7	83,8	65,4	96,8	
2 - Boissons alcoolisées et tabac	12	5	5	11	5	12	12	41,7	41,7	91,7	41,7	100,0	100,0	
3- Articles d'Habillement et chaussures	134	103	76	107	50	48	132	76,9	56,7	79,9	37,3	35,8	98,5	
4- Logement, gaz, eau et électricité	50	30	32	44	28	0	47	60,0	64,0	88,0	56,0	0,0	94,0	
5- Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	98	81	51	53	54	29	89	82,7	52,0	54,1	55,1	29,6	90,8	
6- Santé	31	13	10	28	10	0	29	41,9	32,3	90,3	32,3	0,0	93,6	
7- Transports	49	31	21	39	18	0	43	63,3	42,9	79,6	36,7	0,0	87,8	
8-Communications	26	24	5	26	5	0	26	92,3	19,2	100,0	19,2	0,0	100,0	
9- Loisirs et culture	73	44	36	50	34	5	60	60,3	49,3	68,5	46,6	6,9	82,2	
10- Enseignements	14	8	7	12	7	0	13	57,1	50,0	85,7	50,0	0,0	92,9	
11- Restaurations et hôtels	15	9	7	15	3	0	15	60,0	46,7	100,0	20,0	0,0	100,0	
12- Bien et services divers	56	44	33	46	41	15	54	78,6	58,9	82,1	73,2	26,8	96,4	
Total	867	662	540	702	514	311	819	76,4	62,3	81,0	59,3	35,9	94,5	

² Il s'agit des variétés recensées au moins une seule fois durant l'année 2014.

³ Il est fonction de l'apparition et la disparition des variétés en question.

e. Questionnaires de l'enquête

Le relevé des prix s'effectue selon trois types de questionnaires :

- ✓ Un questionnaire pour les produits à périodicité mensuelle ;
- ✓ Un questionnaire pour les produits à périodicité hebdomadaire ;
- ✓ Un questionnaire concernant le loyer.

En plus de ces questionnaires, certaines observations se font au niveau central; il s'agit des prix des produits pharmaceutiques.

II.10. Méthode de calcul

Le calcul de l'IPC se base sur le rapport entre les prix courants (Observés périodiquement) et les prix de base (Définis à partir des observations effectuées au cours de l'année de base: 2006).

Par convention, on affecte à l'indice de l'année de base la valeur 100. Les indices courants sont rapportés à cette valeur de référence pour avoir l'évolution des prix entre les deux périodes.

Comme son prédécesseur, la formule appliquée pour le calcul de l'IPC est celle de Laspeyres en chaîne vu les avantages qu'elle représente :

- ✓ Facile à calculer ;
- ✓ Permet l'actualisation des pondérations ;
- ✓ Permet l'actualisation du panier.
- ✓ Permet de résoudre le problème des produits saisonniers.

$$I_t = \frac{\sum P_t Q_0}{\sum P_0 Q_0} * 100$$

Les indices sont calculés mensuellement au niveau de chaque ville à tous les niveaux de la nomenclature. L'indice national est calculé sur la base des structures de consommation des 17 villes.

III. APERÇU SUR LES RESULTAS AU NIVEAU DE LA VILLE DE MEKNES: ANNEE 2014

III.1. Evolution mensuelle de l'IPC

a. Evolution par mois

Au terme de l'année 2014, l'IPC a évolué de 1.5% au cours du mois de décembre par rapport au mois de janvier. Cependant, une analyse mensuelle des prix s'avère nécessaire pour pouvoir identifier l'allure et évaluer les différentes variations enregistrées.

Le graphique, ci-dessous, permet de constater que le niveau de l'IPC mensuel de la ville de Meknès est en dessus de celui atteint au niveau national avec des écarts qui varient entre 1.1 et 2.1 points. Aussi, Il montre des fluctuations cycliques qui caractérisent l'IPC de la ville de Meknès durant l'année 2014. En effet, l'évolution a été caractérisée par une tendance à la hausse marquée par des baisses enregistrées durant les mois de février, mars, avril et juillet. De telles fluctuations permettent de faire ressortir deux périodes de variations:

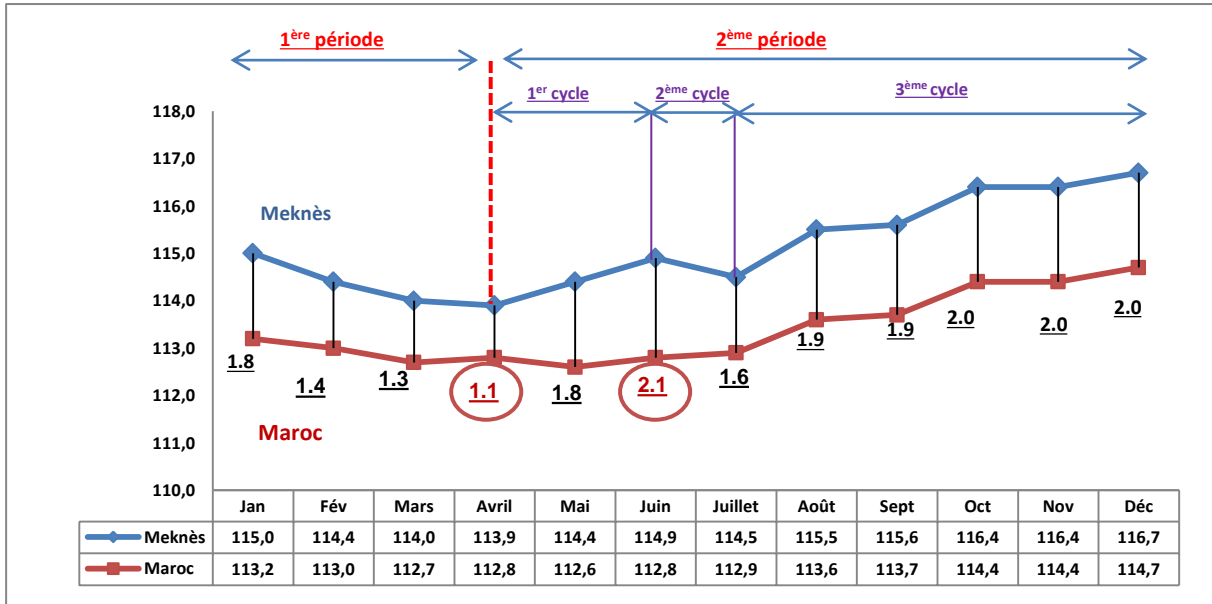
-**1^{ère} période** s'étalant sur les quatre premiers mois, marquée par une tendance à la baisse avec un indice passant de 115 au mois de janvier à 113.9 au mois d'avril, soit une diminution de 1% contre une baisse de 0.4% au niveau national.

-**2^{ème} période** couvrant la période Mai-Décembre marquée par une tendance générale à la hausse avec trois fluctuations cycliques :

- ✓ **1^{er} cycle** caractérisé par une augmentation durant le mois de mai et juin, avec une variation de l'ordre de 0.9% en passant de 113.9 à 114.9 (contre une quasi-stagnation au niveau national).
- ✓ **2^{ème} cycle** marqué par une baisse de l'ordre de 0.3% au cours du mois de juillet (passant de 114.9 à 114.5) contre une augmentation de 0.1% au niveau national.

- ✓ **3^{ème} cycle** couvrant la période août-décembre marqué par une reprise de la hausse avec une augmentation de 1.9% (passant de 114.5 à 116.7) contre 1.6% à l'échelle nationale.

Figure 1: Evolution mensuelle de l'IPC –Année 2014-



b. Evolution entre le mois de novembre et de décembre

L'IPC de la ville de Meknès a connu une augmentation de 0.3% au cours du mois de décembre 2014 par rapport au mois de novembre de la même année (soit une hausse similaire à celle enregistrée au niveau national).

C'est une progression consécutive à une augmentation de 1% de l'indice des produits alimentaires et une diminution de 0.4% de l'indice des produits non alimentaires.

La hausse des prix des produits alimentaires observée est due principalement à une augmentation des prix des légumes avec 6.4%, pain et céréales avec 1.8%, lait, fromages et œufs avec 1.3%, poisson et fruits de mer avec 1.2% (soit respectivement 8.4%, 0.4%, 0.6% et 0.7% au niveau national). En revanche, les prix ont diminué de 0.6% aussi bien pour les fruits que pour les huiles et graisses et de 0.4% pour la viande (soit respectivement une diminution de 3.8%, 0.3% et 0.2% au niveau national).

Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une baisse de 1.8% pour le transport à une hausse de 0.2% pour articles d'habillement et chaussures.

Tableau 9: Evolution de l'IPC entre le mois de novembre et décembre 2014

Divisions	Meknès			Nation		
	Nov 2014	Déc 2014	Var %	Nov 2014	Déc 2014	Var %
Produits alimentaires	122,6	123,8	1,0	121,1	122,2	0,9
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123,0	124,2	1,0	121,4	122,5	0,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	116,2	116,2	0,0	116,3	116,4	0,1
Produits non alimentaires	111,3	110,9	-0,4	109,7	109,3	-0,4
Articles d'Habillement et Chaussures	107,4	107,6	0,2	112,7	113,1	0,4
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	113,7	113,7	0,0	111,8	111,9	0,1
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	111,2	111,0	-0,2	108,5	108,4	-0,1
Santé	102,7	102,7	0,0	103,8	103,8	0,0
Transports	118,5	116,4	-1,8	112,8	110,6	-2,0
Communications	59,4	59,4	0,0	59,5	59,5	0,0
Loisirs et Culture	92,5	92,5	0,0	96,3	96,4	0,1
Enseignement	141,4	141,4	0,0	138,5	138,5	0,0
Restaurants et Hôtels	138,0	138,0	0,0	120,7	120,7	0,0
Biens et Services Divers	116,3	116,3	0,0	113,7	113,7	0,0
GENERAL	116,4	116,7	0,3	114,4	114,7	0,3

III.2. Evolution interannuelle de l'IPC

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC a connu au cours du mois de décembre 2014 une augmentation de 2% (contre 1.6% au niveau national).

Cette évolution est imputable principalement aux produits alimentaires dont l'indice a augmenté de 2.3% contre 1.8% pour les produits non alimentaires (1.5% contre 1.6% au niveau national).

**Tableau 10: Evolution de l'IPC par division de produits
Décembre 2014/ Décembre 2013**

Divisions	Meknès			Maroc		
	Déc 2013	Déc 2014	Var %	Déc 2013	Déc 2014	Var %
Produits alimentaires	121,0	123,8	2,3	120,4	122,2	1,5
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	121,3	124,2	2,4	120,6	122,5	1,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	115,5	116,2	0,6	115,6	116,4	0,7
Produits non alimentaires	108,9	110,9	1,8	107,6	109,3	1,6
Articles d'Habillement et Chaussures	106,2	107,6	1,3	111,6	113,1	1,3
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	109,8	113,7	3,6	107,1	111,9	4,5
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	110,5	111,0	0,5	107,7	108,4	0,6
Santé	105,4	102,7	-2,6	105,1	103,8	-1,2
Transports	114,3	116,4	1,8	110,3	110,6	0,3
Communications	59,4	59,4	0,0	59,5	59,5	0,0
Loisirs et Culture	93,1	92,5	-0,6	96,8	96,4	-0,4
Enseignement	135,4	141,4	4,4	134,2	138,5	3,2
Restaurants et Hôtels	134,9	138,0	2,3	118,7	120,7	1,7
Biens et Services Divers	113,8	116,3	2,2	113,2	113,7	0,4
GENERAL	114,4	116,7	2,0	112,9	114,7	1,6

Au terme de l'année 2014, l'IPC annuel moyen a connu une hausse de 0.2% par rapport à l'année 2013 (Contre 0.4% au niveau national). Cette variation résulte d'une baisse de l'indice des prix des produits alimentaires de 1.5% et d'une hausse de l'indice des prix des produits non alimentaires de 1.9% (Contre respectivement une baisse de 1.1% et une hausse de 1.6% à l'échelle nationale).

Au sein des **produits alimentaires**, l'indice des prix de la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a enregistré une diminution de 1.7% due, essentiellement, à une augmentation de l'indice des prix des classes « poissons et fruits de mer », « Produits alimentaires non classés ailleurs », « Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes » et « Pain et céréales » (avec des variations respectives de 9.2%, 8.7%, 6.6% et 3.4%) et à une régression de l'indice des prix des classes « Fruits », « huiles et graisses », « légumes » et « viande » (avec des

variations négatives respectives de 15%, 4.6%, 3.8% et 2%). Quant à l'indice des prix de la division « Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants », il a enregistré une évolution de 1.7% imputée à une augmentation de l'indice des prix du groupe « Boissons alcoolisées » de 2.1% et du groupe « Tabac » de 1.7%.

Quant aux **produits non alimentaires**, la hausse de l'indice des prix enregistrée est due à des variations allant d'une baisse de 4.5% pour l'indice des prix de la division « Communications » à une hausse de 6.3% pour la division « enseignement».

Tableau 11 : Evolution de l'IPC par division de produits
Année 2014/Année 2013

Divisions	Meknès			Maroc		
	2013	2014	Var %	2013	2014	Var %
Produits alimentaires	123,2	121,3	-1,5	121,3	120,0	-1,1
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123,7	121,6	-1,7	121,7	120,2	-1,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	114,3	116,2	1,7	114,4	116,3	1,7
Produits non alimentaires	108,0	110,1	1,9	107,0	108,7	1,6
Articles d'Habillement et Chaussures	107,6	106,8	-0,7	109,9	112,2	2,1
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	108,4	111,5	2,9	106,5	109,2	2,5
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	111,7	111,1	-0,5	107,4	108,3	0,8
Santé	105,3	103,9	-1,3	104,7	104,5	-0,2
Transports	113,6	117,5	3,4	109,8	112,6	2,6
Communications	62,2	59,4	-4,5	62,4	59,5	-4,6
Loisirs et Culture	94,4	92,5	-2,0	97,3	96,4	-0,9
Enseignement	129,3	137,4	6,3	131,1	135,6	3,4
Restaurants et Hôtels	130,1	134,8	3,6	116,9	119,8	2,5
Biens et Services Divers	111,7	114,9	2,9	112,1	113,4	1,2
GENERAL	114,9	115,1	0,2	112,9	113,4	0,4

La différence constatée au niveau des valeurs atteintes par l'IPC entre les deux années 2013 et 2014 est expliquée essentiellement par des variations des prix des produits alimentaires comme le montrent les deux graphiques ci-dessous :

Figure2 : Evolution mensuelle de l'IPC en 2013 et 2014

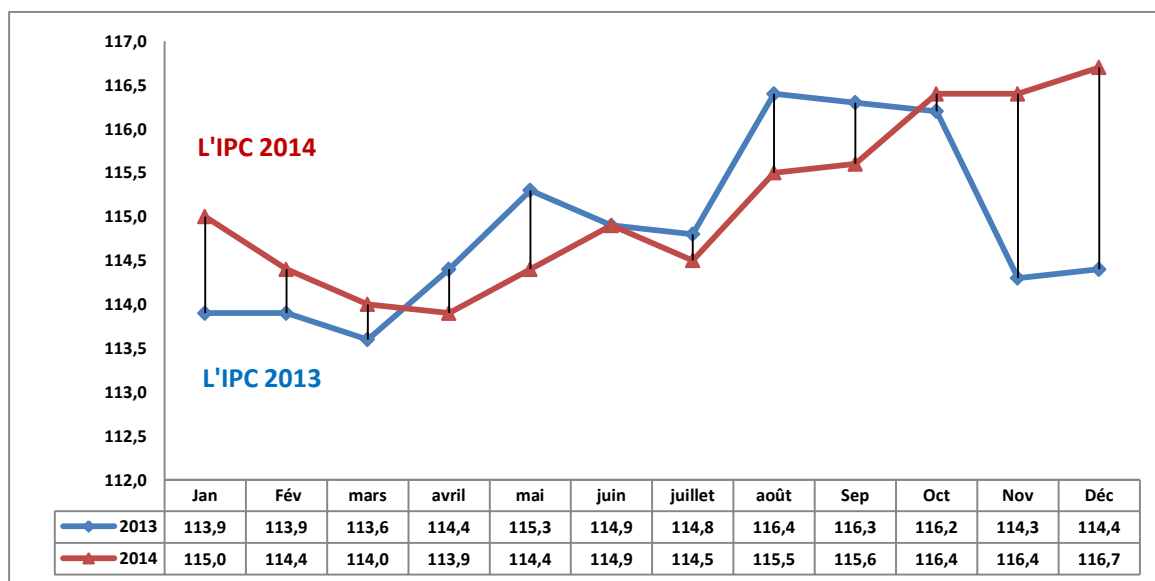
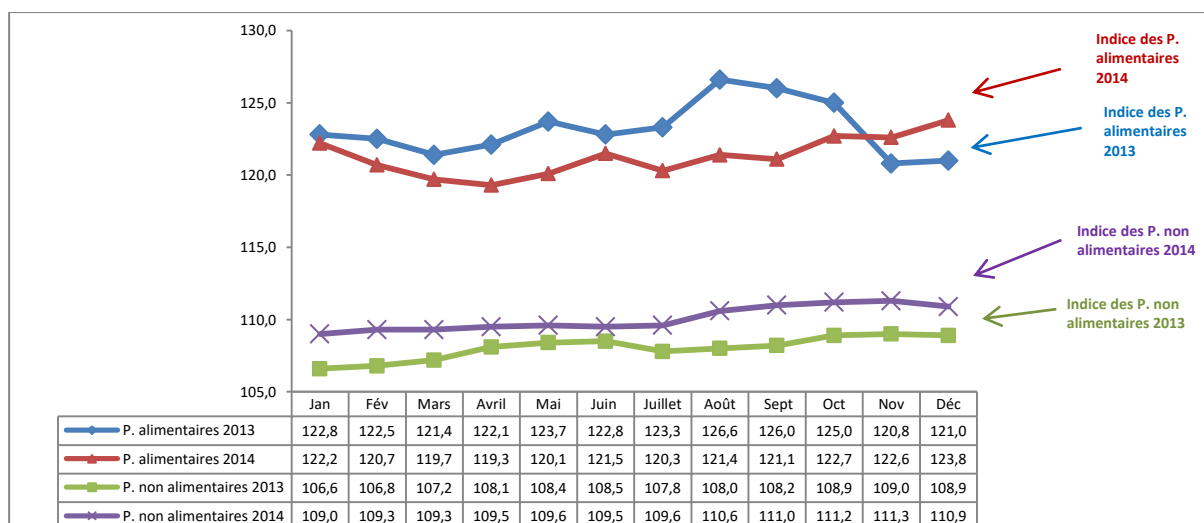


Figure 3 : Evolution mensuelle de l'indice des prix des produits alimentaires et non alimentaires en 2013 et 2014

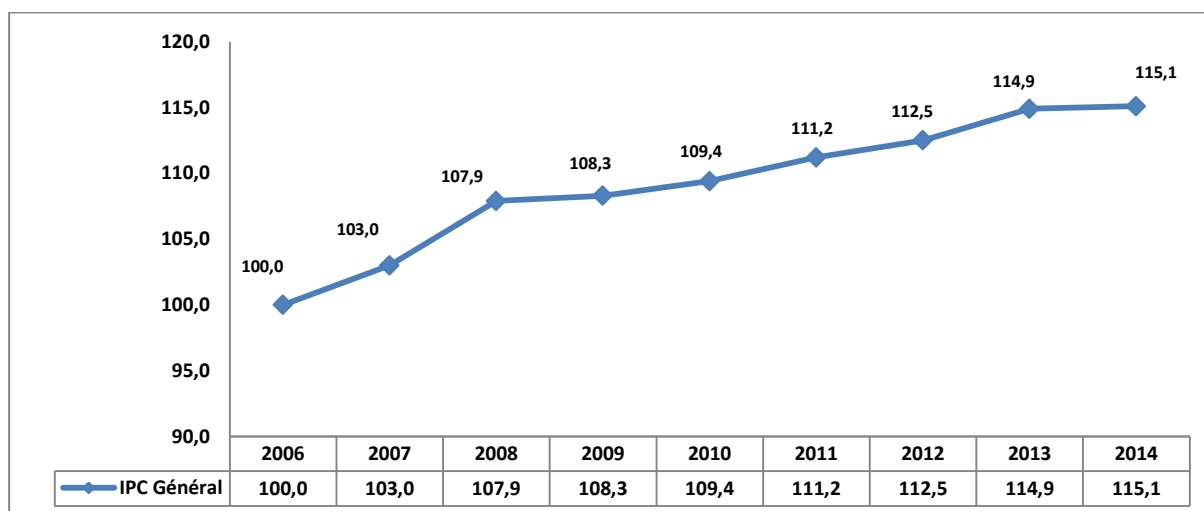


III.3. Evolution annuelle

a. Evolution de l'IPC

Le graphique suivant permet de constater une tendance générale à la hausse des prix au niveau de la ville de Meknès, avec un rythme décroissant, durant la période 2006-2014.

Figure 4: Evolution de l'indice général des prix à la consommation au niveau de la ville de Meknès (Période 2006-2014)



b. Evolution de l'inflation⁴

La lecture des données, relatives à la période 2007-2014, montre qu'en général l'inflation⁵ au niveau de la Nation et de la ville de Meknès reste rampante⁶ puisque les taux enregistrés sont en deçà de 5%.

Entre 2007 et 2008, le taux d'inflation général a augmenté de 3% à 4.8% (de 2.5% à 3.7% au niveau national). La hausse concerne aussi bien les produits alimentaires (de 5.7% à 7.4%) que les produits non alimentaires (de 0.8% à 2.5%).

La période 2009-2012, quant à elle, a été marquée par une véritable maîtrise de l'inflation qui n'a pas dépassé 2%, et ce aussi bien pour la ville que pour la Nation. Une telle tendance attribuée en grande partie aux mesures d'assouplissement de la politique monétaire qui a ciblé la préservation du pouvoir d'achat et la compétitivité des entreprises via notamment l'injection des liquidités sur le marché.

⁴ L'inflation est une expression de la hausse du niveau général des prix.

⁵ Il s'agit d'une variation en pourcentage de l'IPC et non pas de l'indicateur d'inflation sous-jacente qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics.

⁶ Types d'inflation : Rampante=moins de 5% ; Déclarée= entre 5% et 10% ; Galopante= à plus de 10% et grimpe à des niveaux élevés : 25%, 50% 130% et même plus; Hyperinflation=1000% et plus.

Entre 2012 et 2013, ce taux a augmenté au niveau de la ville de Meknès de 1.2% à 2.1% (de 1.3% à 1.9% au niveau national) pour chuter de nouveau en 2014 en s'établissant à 0.2% (contre 0.4% au niveau national).

Figure 5 : Evolution de l'inflation (Période 2007-2014)

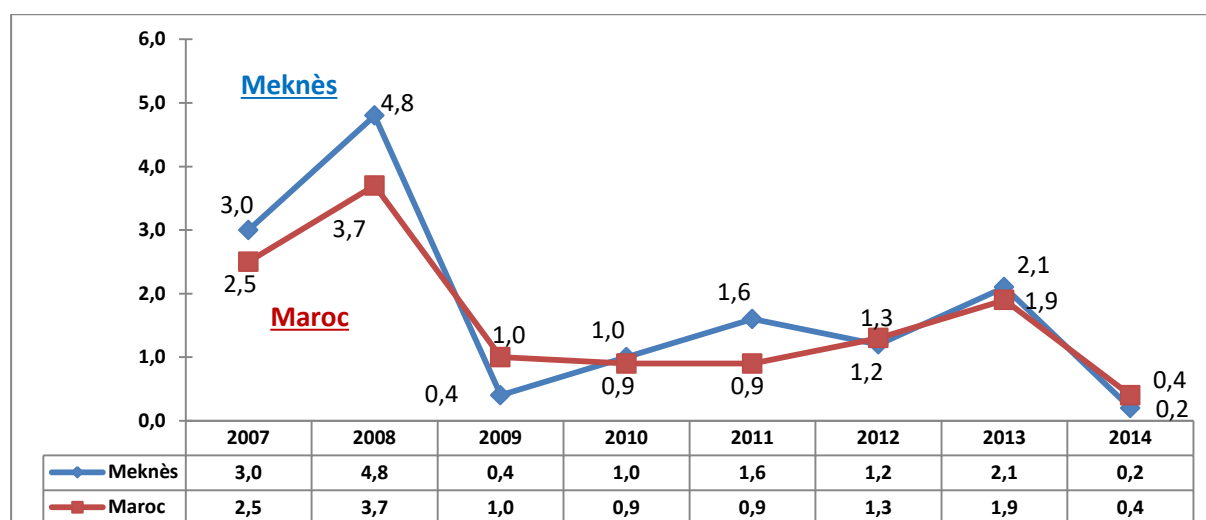


Tableau 12: Evolution de l'inflation générale, alimentaire et non alimentaire (Période 2007/2014)

Année	Meknès			Maroc		
	Inflation générale	Inflation alimentaire	Inflation non alimentaire	inflation générale	Inflation alimentaires	Inflation non alimentaires
2007	3,0	5,7	0,8	2,5	4,5	1,1
2008	4,8	7,4	2,5	3,7	7,1	1,2
2009	0,4	-0,6	1,3	1,0	1,0	0,9
2010	1,0	1,7	0,5	0,9	1,2	0,9
2011	1,6	3,0	0,4	0,9	1,3	0,6
2012	1,2	2,4	0,1	1,3	2,2	0,6
2013	2,1	1,9	2,3	1,9	2,4	1,5
2014	0,2	-1,5	1,9	0,4	-1,1	1,6

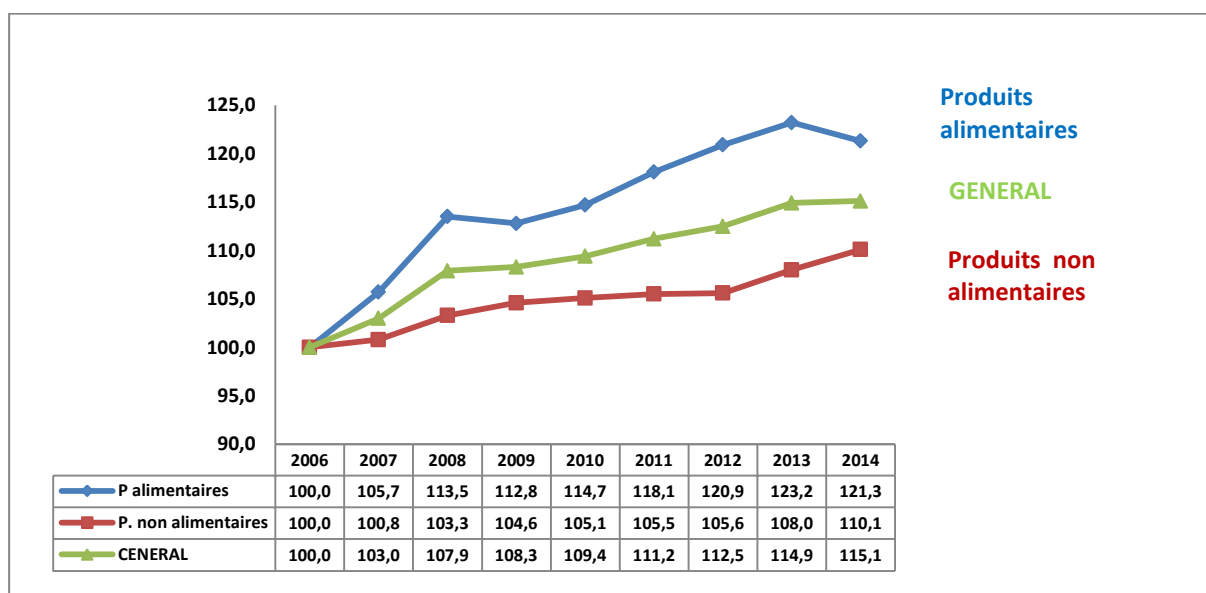
III.4. Impact des prix des produits alimentaires sur l'IPC

L'IPC comprend deux grands groupes de nomenclature des biens et services : Les produits alimentaires et les produits non alimentaires. Malgré la baisse tendancielle de leur part dans le budget des ménages, les dépenses d'alimentation occupent toujours

une place de choix. Elles représentent, selon les données de l'enquête nationale sur les revenus et les niveaux des ménages de 2007, 36.8% du budget des ménages urbains, donc toute augmentation du prix de cette catégorie de dépenses ne peut que se répercuter sur le niveau de l'IPC et par conséquent sur le pouvoir d'achat.

Le graphique suivant met en relief la forte corrélation entre l'indice des produits alimentaires et l'indice général des prix à la consommation durant la période 2006-2014.

Figure 6 : Evolution des indices alimentaires, non alimentaires et de l'indice général au niveau de la ville de Meknès (Période 2006-2014)

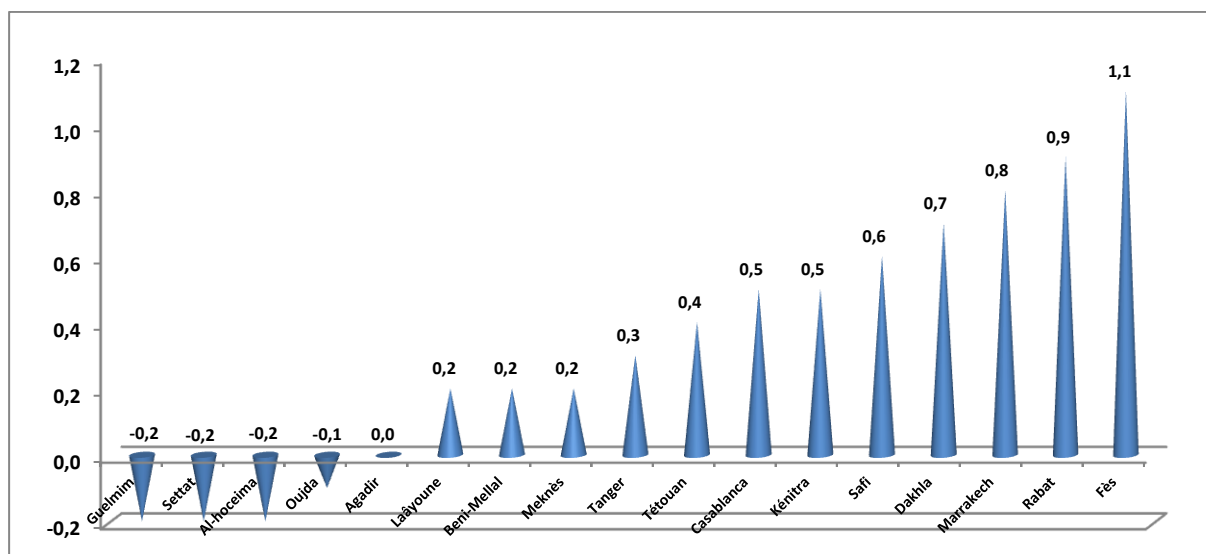


III.5. Positionnement de la ville de Meknès selon l'IPC

Les données par ville montrent que les hausses les plus importantes de l'IPC annuel ont été enregistrées à Fès avec 1.1%, à Rabat avec 0.9%, à Marrakech avec 0.8% et à Dakhla avec 0.7% ; en revanche, des baisses ont été enregistrées à Guelmim, Settat et Al-hoceima avec 0.2% et à Oujda avec 0.1%. Une stagnation a été enregistrée à Agadir.

Avec un taux d'inflation de 0.2%, la ville de Meknès compte parmi les 11 villes qui ont enregistré un taux positif inférieur à 1% (avec un IPC passant de 114.9 en 2013 à 115.1 en 2014).

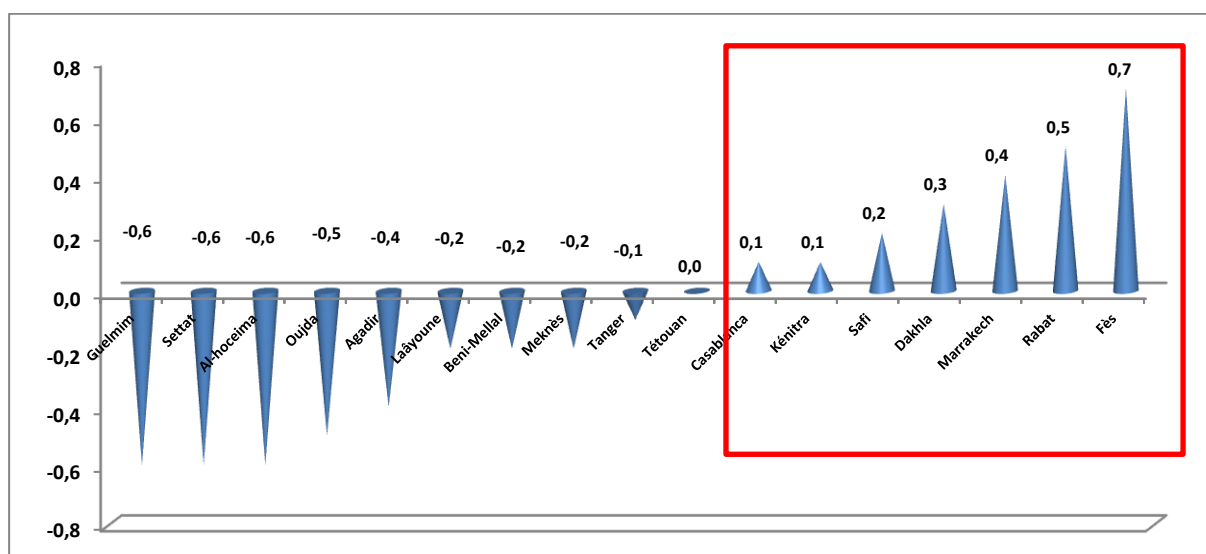
Figure 7: Inflation générale par ville (en%) -Année 2014-



Avec un déficit de 0.2 point, Meknès compte parmi les neuf villes dont l'inflation générale est inférieure à celle enregistrée au niveau national, devançant ainsi la ville de Tanger (-0.1 point) et précédée par Guelmim, Settât et Al-Hoceïma avec un déficit de 0.6 point, Oujda (0.5 point) et Agadir (0.4 point).

Excepté Tétouan, qui a enregistré une inflation similaire à celle de la Nation, les autres villes ont connu un écart positif oscillant entre 0.1 et 0.7 points.

Figure 8: Inflation générale: Ecart par rapport à l'inflation nationale -Année 2014-



CONCLUSION

Dans cette note, on s'est fixé d'indiquer un certain nombre de résultats essentiels concernant l'indice des prix à la consommation afin de jeter quelques éclairages sur le niveau de l'IPC à Meknès et positionner cette dernière par rapport aux autres villes et par rapport à la Nation.

Des interprétations multiples ont été recherchées et avancées suite aux données publiées par la Direction de la statistique. De telles interprétations ont permis de constater que l'inflation est de 0.2% contre 0.4% au niveau national.

Pour la tendance, malgré sa hausse, elle est caractérisée par un rythme décroissant.

ANNEXE

Tableau 13: Evolution de l'IPC par division de produits au niveau de Meknès et la Nation (Période 2007-2010)

Divisions	Meknès				Maroc			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Produits alimentaires	105,7	113,5	112,8	114,7	104,5	111,9	113,0	114,4
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	105,9	114,0	113,1	115,1	104,6	112,3	113,3	114,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	102,1	104,4	107,7	107,8	102,1	104,6	108,2	108,3
Produits non alimentaires	100,8	103,3	104,6	105,1	101,1	102,4	103,3	104,2
Articles d'Habillement et Chaussures	100,1	100,4	101,5	103,2	101,0	102,8	103,8	104,3
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	101,6	102,3	102,9	103,1	102,1	103,0	103,8	104,3
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	101,3	106,0	110,3	111,0	101,9	103,4	105,4	106,2
Santé	100,1	101,9	104,8	104,4	100,7	101,0	101,9	102,8
Transports	100,4	104,3	105,9	106,2	101,2	103,0	103,2	103,2
Communications	97,7	96,3	92,0	91,3	97,2	95,7	91,4	90,4
Loisirs et Culture	97,3	95,7	97,5	96,7	99,0	98,4	97,8	97,1
Enseignement	103,3	111,4	115,4	115,6	101,5	104,8	110,5	115,0
Restaurants et Hôtels	103,8	116,0	116,5	118,0	101,8	104,7	106,6	109,2
Biens et Services Divers	100,5	101,6	102,5	105,1	100,9	103,1	105,2	107,0
GENERAL	103,0	107,9	108,3	109,4	102,5	106,3	107,4	108,4

Tableau 13: Evolution de l'IPC par division de produits au niveau de Meknès et la Nation (Période 2011-2014)

Divisions	Meknès				Maroc			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Produits alimentaires	118,1	120,9	123,2	121,3	115,9	118,5	121,3	120,0
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	118,7	121,6	123,7	121,6	116,3	119,1	121,7	120,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	107,8	107,9	114,3	116,2	108,3	108,5	114,4	116,3
Produits non alimentaires	105,5	105,6	108,0	110,1	104,8	105,4	107,0	108,7
Articles d'Habillement et Chaussures	106,3	105,8	107,6	106,8	106,0	108,2	109,9	112,2
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	103,3	103,7	108,4	111,5	104,8	105,3	106,5	109,2
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	111,5	111,3	111,7	111,1	107,1	107,2	107,4	108,3
Santé	104,4	104,6	105,3	103,9	103,1	103,8	104,7	104,5
Transports	106,0	109,9	113,6	117,5	103,1	106,4	109,8	112,6
Communications	86,2	68,5	62,2	59,4	85,5	68,7	62,4	59,5
Loisirs et Culture	95,6	94,3	94,4	92,5	96,4	96,9	97,3	96,4
Enseignement	118,8	126,0	129,3	137,4	119,7	124,3	131,1	135,6
Restaurants et Hôtels	124,0	127,5	130,1	134,8	111,1	113,3	116,9	119,8
Biens et Services Divers	106,5	107,5	111,7	114,9	109,2	110,7	112,1	113,4
GENERAL	111,2	112,5	114,9	115,1	109,4	110,8	112,9	113,4

Tableau 14: Evolution des variations de l'IPC par division de produits au niveau de Meknès et la Nation (Période 2007-2010)

Divisions	Meknès			Maroc		
	08/07	09/08	10/09	08/07	09/08	10/09
Produits alimentaires	7,4	-0,6	1,7	7,1	1,0	1,2
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7,6	-0,8	1,8	7,4	0,9	1,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,3	3,2	0,1	2,4	3,4	0,1
Produits non alimentaires	2,5	1,3	0,5	1,3	0,9	0,9
Articles d'Habillement et Chaussures	0,3	1,1	1,7	1,8	1,0	0,5
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	0,7	0,6	0,2	0,9	0,8	0,5
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	4,6	4,1	0,6	1,5	1,9	0,8
Santé	1,8	2,8	-0,4	0,3	0,9	0,9
Transports	3,9	1,5	0,3	1,8	0,2	0,0
Communications	-1,4	-4,5	-0,8	-1,5	-4,5	-1,1
Loisirs et Culture	-1,6	1,9	-0,8	-0,6	-0,6	-0,7
Enseignement	7,8	3,6	0,2	3,3	5,4	4,1
Restaurants et Hôtels	11,8	0,4	1,3	2,8	1,8	2,4
Biens et Services Divers	1,1	0,9	2,5	2,2	2,0	1,7
GENERAL	4,8	0,4	1,0	3,7	1,0	0,9

Tableau 14: Evolution des variations de l'IPC par division de produits au niveau de Meknès et la Nation (Période 2011-2014)

Divisions	Meknès			Maroc		
	12/11	13/12	14/13	12/11	13/12	14/13
Produits alimentaires	2,4	1,9	-1,5	2,2	2,4	-1,1
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2,4	1,7	-1,7	2,4	2,2	-1,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,1	5,9	1,7	0,2	5,4	1,7
Produits non alimentaires	0,1	2,3	1,9	0,6	1,5	1,6
Articles d'Habillement et Chaussures	-0,5	1,7	-0,7	2,1	1,6	2,1
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	0,4	4,5	2,9	0,5	1,1	2,5
Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	-0,2	0,4	-0,5	0,1	0,2	0,8
Santé	0,2	0,7	-1,3	0,7	0,9	-0,2
Transports	3,7	3,4	3,4	3,2	3,2	2,6
Communications	-20,5	-9,2	-4,5	-19,6	-9,2	-4,6
Loisirs et Culture	-1,4	0,1	-2	0,5	0,4	-0,9
Enseignement	6,1	2,6	6,3	3,8	5,5	3,4
Restaurants et Hôtels	2,8	2	3,6	2	3,2	2,5
Biens et Services Divers	0,9	3,9	2,9	1,4	1,3	1,2
GENERAL	1,2	2,1	0,2	1,3	1,9	0,4

Tableau 15 : Inflation générale par ville (en %) -Année 2014-

Villes	Indices moyens annuels		Inflation générale
	2013	2014	
Agadir	112,1	112,1	0,0
Casablanca	114,9	115,5	0,5
Fès	113,2	114,4	1,1
Kénitra	112,3	112,9	0,5
Marrakech	112,9	113,8	0,8
Oujda	112,6	112,5	-0,1
Rabat	110,5	111,5	0,9
Tétouan	112,0	112,4	0,4
Meknès	114,9	115,1	0,2
Tanger	114,7	115,1	0,3
Laâyoune	112,6	112,8	0,2
Dakhla	111,8	112,6	0,7
Guelmim	112,5	112,3	-0,2
Settat	112,7	112,5	-0,2
Safi	108,2	108,9	0,6
Beni-Mellal	111,7	111,9	0,2
Al-hoceima	114,0	113,8	-0,2
Ensemble	112,9	113,4	0,4

**Tableau 16 : Evolution de l'IPC de la ville de Meknès par division, groupe et classe de produits
(Période 2007-2010)**

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	105,9	114,0	113,1	115,1
<u>produits alimentaires</u>	106,0	114,3	113,3	115,2
pain et céréales	106,1	122,3	108,7	108,5
viande	100,0	103,8	107,4	106,3
poisson et fruits de mer	105,2	113,2	109,2	116,4
lait, fromage et œufs	103,6	109,4	111,3	109,8
huiles et graisses	106,1	135,3	126,3	120,4
fruits	126,3	132,6	129,1	134,3
légumes	104,8	103,3	118,2	132,2
sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	106,4	108,5	104,8	105,5
produits alimentaires n.c.a.	109,8	116,9	110,9	122,0
<u>boissons non alcoolisées</u>	<u>103,8</u>	<u>107,5</u>	<u>109,0</u>	<u>113,1</u>
café, the et cacao	104,3	109,3	111,3	116,9
eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes	102,2	102,6	102,7	102,7
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	102,1	104,4	107,7	107,8
<u>boissons alcoolisées</u>	<u>104,3</u>	<u>106,4</u>	<u>112,8</u>	<u>117,0</u>
spiritueux	105,5	107,1	112,0	116,3
vin et boissons fermentées	102,5	104,1	102,4	106,5
bière	102,5	106,0	121,8	125,8
<u>tabac</u>	<u>102,1</u>	<u>104,4</u>	<u>107,7</u>	<u>107,7</u>
tabac	102,1	104,4	107,7	107,7
articles d'habillement et chaussures	100,1	100,4	101,5	103,2
<u>articles d'habillement</u>	<u>100,0</u>	<u>100,4</u>	<u>101,7</u>	<u>103,7</u>
tissus pour habillement	99,8	99,8	99,8	99,8
vêtements	100,0	100,5	102,0	104,2
autres articles et accessoires d'habillement	99,2	99,2	99,2	102,2
nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	101,5	101,5	101,5	101,5
<u>chaussures</u>	<u>100,6</u>	<u>100,0</u>	<u>99,9</u>	<u>100,0</u>
chaussures diverses	100,7	100,1	99,9	100,0
cordonnerie	99,3	99,3	99,3	99,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	101,6	102,3	102,9	103,1
<u>loyers effectifs</u>	<u>101,1</u>	<u>101,9</u>	<u>102,5</u>	<u>103,2</u>
loyers effectivement payés par les locataires	101,1	101,9	102,5	103,2
<u>entretien et réparation de logement</u>	<u>101,8</u>	<u>103,6</u>	<u>104,9</u>	<u>104,6</u>
fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	100,9	104,8	107,4	106,8
services concernant l'entretien et les réparations du logement	102,6	102,6	102,6	102,6
<u>alimentation en eau et services divers liés au logement</u>	<u>100,3</u>	<u>101,4</u>	<u>101,5</u>	<u>101,5</u>
alimentation en eau et assainissement	100,3	101,4	101,5	101,5
<u>électricité, gaz et autres combustibles</u>	<u>101,9</u>	<u>102,0</u>	<u>102,5</u>	<u>102,7</u>
électricité	104,1	104,1	104,1	104,1
gaz	100,0	100,0	100,0	100,0
combustibles solides	98,9	99,9	110,2	112,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	101,3	106,0	110,3	111,0
<u>meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements</u>	<u>103,2</u>	<u>120,3</u>	<u>129,5</u>	<u>129,6</u>
meubles et articles d'ameublement	103,8	123,3	133,4	133,5
tapis et revêtements de sol divers	99,5	104,1	108,7	108,7
<u>articles de ménage en textiles</u>	<u>100,8</u>	<u>101,4</u>	<u>102,1</u>	<u>102,9</u>
articles de ménage en textiles	100,8	101,4	102,1	102,9
<u>appareils ménagers</u>	<u>96,7</u>	<u>98,9</u>	<u>98,7</u>	<u>95,9</u>
gros appareils ménagers, électriques ou non	96,4	98,5	98,5	95,5
petits appareils électroménagers	101,9	105,0	101,6	101,3
réparation d'appareils ménagers	105,2	105,2	105,2	105,2
<u>verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</u>	<u>101,2</u>	<u>103,4</u>	<u>109,2</u>	<u>113,6</u>
verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	101,2	103,4	109,2	113,6
<u>outillage et autre matériel pour la maison et le jardin</u>	<u>98,5</u>	<u>96,9</u>	<u>89,7</u>	<u>85,4</u>
petit outillage et accessoires divers	98,5	96,9	89,7	85,4
<u>biens et services liés à l'entretien courant du foyer</u>	<u>103,0</u>	<u>106,8</u>	<u>112,7</u>	<u>114,6</u>
biens d'équipement ménager non durables	99,8	101,3	109,2	111,7
services domestiques et services ménagers	112,4	123,2	123,2	123,2

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010
Santé	100,1	101,9	104,8	104,4
<u>produits, appareils et matériels médicaux</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>99,3</u>
produits pharmaceutiques	100,0	100,0	100,0	99,3
produits médicaux divers	100,0	112,6	117,8	117,8
appareils et matériel thérapeutiques	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>services ambulatoires</u>	<u>100,1</u>	<u>104,7</u>	<u>111,1</u>	<u>111,1</u>
services médicaux	100,2	109,0	121,2	121,2
services dentaires	100,0	100,0	100,0	100,0
services paramédicaux	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>services hospitaliers</u>	<u>100,3</u>	<u>100,4</u>	<u>104,3</u>	<u>104,7</u>
services hospitaliers	100,3	100,4	104,3	104,7
Transports	100,4	104,3	105,9	106,2
<u>achat de véhicules</u>	<u>101,3</u>	<u>101,5</u>	<u>103,2</u>	<u>105,0</u>
voitures automobiles	101,3	101,5	103,1	104,7
motocycles	100,3	101,4	101,8	99,7
bicyclettes	104,3	110,6	117,6	134,6
<u>dépenses d'utilisation des véhicules</u>	<u>98,8</u>	<u>107,3</u>	<u>109,5</u>	<u>109,3</u>
pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme	92,6	107,1	109,5	109,5
carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	97,8	101,2	101,3	100,5
entretien et réparation de véhicules particuliers	100,1	120,3	126,1	126,1
services divers liés aux véhicules particuliers	108,4	108,9	113,2	114,2
<u>services de transport</u>	<u>101,7</u>	<u>103,6</u>	<u>103,6</u>	<u>102,6</u>
transport ferroviaire de passagers	101,1	101,1	102,6	104,6
transport routier de passagers	101,7	103,6	103,6	102,6
Communications	97,7	96,3	92,0	91,3
<u>services postaux</u>	<u>112,2</u>	<u>112,2</u>	<u>112,2</u>	<u>112,2</u>
services postaux	112,2	112,2	112,2	112,2
<u>matériel de téléphonie et de télécopie</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
matériel de téléphonie et de télécopie	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>services de téléphonie et de télécopie</u>	<u>97,0</u>	<u>95,4</u>	<u>90,5</u>	<u>89,8</u>
services de téléphonie et de télécopie	97,0	95,4	90,5	89,8
Loisirs et culture	97,3	95,7	97,5	96,7
<u>matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information</u>	<u>95,8</u>	<u>87,8</u>	<u>78,2</u>	<u>76,3</u>
matériel de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	94,9	86,2	75,7	74,2
matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	98,0	96,4	95,9	95,7
matériel de traitement de l'information	104,6	98,1	90,8	84,0
supports d'enregistrement	90,0	89,7	88,6	87,5
réparation de matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	99,8	114,0	115,1	115,1
<u>autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et anim</u>	<u>99,1</u>	<u>98,7</u>	<u>100,6</u>	<u>100,6</u>
jeux, jouets et passe-temps	99,1	98,5	98,6	98,6
articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	100,0	100,0	100,0	100,0
produits pour jardins, plantes et fleurs	96,9	96,9	109,4	109,4
<u>services récréatifs et culturels</u>	<u>96,5</u>	<u>96,4</u>	<u>97,4</u>	<u>97,6</u>
services récréatifs et sportifs	100,0	100,0	100,0	100,0
services culturels	92,2	92,1	94,2	94,8
jeux de hasard	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>journaux, livres et articles de papeterie</u>	<u>100,0</u>	<u>100,3</u>	<u>102,8</u>	<u>102,7</u>
livres	100,2	100,2	100,2	100,2
journaux et publications périodiques	100,0	100,3	113,1	114,2
papeterie et matériel de dessin	99,7	100,4	100,4	99,9
forfaits touristiques	100,0	110,0	139,8	139,8
forfaits touristiques	100,0	110,0	139,8	139,8

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010
Enseignement	103,3	111,4	115,4	115,6
<u>enseignement préélémentaire et primaire</u>	<u>101,7</u>	<u>107,7</u>	<u>112,8</u>	<u>112,8</u>
enseignement préélémentaire et primaire	101,7	107,7	112,8	112,8
<u>enseignement secondaire</u>	<u>103,4</u>	<u>110,3</u>	<u>118,0</u>	<u>120,5</u>
enseignement secondaire	103,4	110,3	118,0	120,5
<u>enseignement postsecondaire non supérieur</u>	<u>94,3</u>	<u>82,8</u>	<u>82,8</u>	<u>82,8</u>
enseignement postsecondaire non supérieur	94,3	82,8	82,8	82,8
<u>enseignement supérieur</u>	<u>114,2</u>	<u>142,7</u>	<u>142,7</u>	<u>142,7</u>
enseignement supérieur	114,2	142,7	142,7	142,7
<u>enseignement non défini par niveau</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
enseignement non défini par niveau	100,0	100,0	100,0	100,0
Restaurants Et Hôtels	103,8	116,0	116,5	118,0
<u>services de restauration</u>	<u>103,8</u>	<u>116,1</u>	<u>116,6</u>	<u>118,1</u>
restaurants, cafés et établissements similaires	103,9	116,3	116,8	118,3
cantines	100,0	100,0	107,1	107,7
<u>services d'hébergement</u>	<u>104,7</u>	<u>108,8</u>	<u>109,0</u>	<u>113,0</u>
services d'hébergement	104,7	108,8	109,0	113,0
Biens Et Services Divers	100,5	101,6	102,5	105,1
<u>soins corporels</u>	<u>100,9</u>	<u>101,7</u>	<u>102,6</u>	<u>105,9</u>
salons de coiffure et instituts de soins et de beauté	100,9	101,0	101,7	106,4
appareils électriques pour soins corporels	100,5	100,5	100,5	100,5
autres appareils, articles et produits pour soins corporels	100,8	103,0	104,4	105,0
<u>effets personnels n.c.a.</u>	<u>102,9</u>	<u>120,1</u>	<u>133,1</u>	<u>158,2</u>
articles de bijouterie et horlogerie	103,2	125,3	141,9	174,2
autres effets personnels	101,9	101,9	102,3	102,4
<u>assurance</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
assurance transports	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>autres services</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
autres services	100,0	100,0	100,0	100,0
Général	103,0	107,9	108,3	109,4

**Tableau 16 : Evolution de l'IPC de la ville de Meknès par division, groupe et classe de produits
(Période 2011-2014)**

Divisions, groupes et classes	2011	2012	2013	2014
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	118,7	121,6	123,7	121,6
<u>produits alimentaires</u>	118,2	121,1	123,4	121,1
pain et céréales	116,4	116,9	115,2	119,1
viande	109,5	109,7	113,6	111,3
poisson et fruits de mer	126,8	134,2	136,7	149,3
lait, fromage et œufs	110,5	113,4	116,2	117,7
huiles et graisses	132,9	144,9	144,3	137,6
fruits	136,5	141,4	149,8	127,3
légumes	121,9	122,7	125,2	120,4
sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	108,8	109,7	109,6	111,8
produits alimentaires n.c.a.	126,5	143,5	146,4	159,2
<u>boissons non alcoolisées</u>	130,4	135,2	131,3	134,6
café, the et cacao	139,3	144,3	138,4	140,0
eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes	106,1	110,3	112,2	119,6
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	107,8	107,9	114,3	116,2
<u>boissons alcoolisées</u>	117,4	134,5	150,3	153,5
spiritueux	117,2	136,6	154,7	154,9
vin et boissons fermentées	102,9	114,8	128,6	139,2
bière	127,8	142,0	152,9	159,6
<u>tabac</u>	107,7	107,7	114,1	116,0
tabac	107,7	107,7	114,1	116,0
articles d'habillement et chaussures	106,3	105,8	107,6	106,8
<u>articles d'habillement</u>	106,9	106,2	108,4	107,7
tissus pour habillement	99,8	102,8	102,1	102,4
vêtements	107,8	106,8	109,2	108,0
autres articles et accessoires d'habillement	103,8	103,8	105,8	111,4
nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	101,5	102,1	104,4	110,3
<u>chaussures</u>	102,7	103,5	103,1	101,2
chaussures diverses	103,0	103,9	102,4	99,2
cordonnerie	99,3	99,9	109,4	120,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	103,3	103,7	108,4	111,5
<u>loyers effectifs</u>	103,1	103,5	110,2	112,7
loyers effectivement payés par les locataires	103,1	103,5	110,2	112,7
<u>entretien et réparation de logement</u>	105,4	106,2	121,3	126,1
fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	108,5	110,1	114,7	116,9
services concernant l'entretien et les réparations du logement	102,6	102,6	127,5	134,7
<u>alimentation en eau et services divers liés au logement</u>	101,5	101,5	101,5	107,8
alimentation en eau et assainissement	101,5	101,5	101,5	107,8
<u>électricité, gaz et autres combustibles</u>	102,8	103,1	102,9	104,4
électricité	104,1	104,1	104,1	107,2
gaz	100,0	100,0	100,0	100,0
combustibles solides	113,2	118,7	116,0	118,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111,5	111,3	111,7	111,1
<u>meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements</u>	129,8	129,9	129,5	130,3
meubles et articles d'ameublement	133,7	133,8	133,4	135,1
tapis et revêtements de sol divers	108,7	108,7	108,6	104,5
<u>articles de ménage en textiles</u>	102,9	103,0	104,9	102,8
articles de ménage en textiles	102,9	103,0	104,9	102,8
<u>appareils ménagers</u>	95,5	95,0	93,9	93,9
gros appareils ménagers, électriques ou non	95,1	94,5	93,5	93,4
petits appareils électroménagers	102,0	100,8	97,9	98,3
réparation d'appareils ménagers	105,2	105,9	111,8	113,5
<u>verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</u>	115,1	115,3	113,0	112,2
verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	115,1	115,3	113,0	112,2
<u>outillage et autre matériel pour la maison et le jardin</u>	85,3	83,9	84,4	78,9
petit outillage et accessoires divers	85,3	83,9	84,4	78,9
<u>biens et services liés à l'entretien courant du foyer</u>	115,7	115,4	117,0	116,2
biens d'équipement ménager non durables	113,1	112,7	114,9	113,8
services domestiques et services ménagers	123,2	123,2	123,2	123,2

Divisions, groupes et classes	2011	2012	2013	2014
Santé	104,4	104,6	105,3	103,9
<u>produits, appareils et matériels médicaux</u>	<u>99,3</u>	<u>99,3</u>	<u>99,4</u>	<u>96,6</u>
produits pharmaceutiques	99,3	99,3	99,3	96,3
produits médicaux divers	117,8	117,8	117,8	107,5
appareils et matériel thérapeutiques	100,0	100,0	102,5	104,6
<u>services ambulatoires</u>	<u>111,1</u>	<u>111,1</u>	<u>112,3</u>	<u>112,6</u>
services médicaux	<u>121,2</u>	<u>121,2</u>	<u>121,2</u>	<u>121,2</u>
services dentaires	100,0	100,0	100,4	100,4
services paramédicaux	100,0	100,0	103,4	104,5
<u>services hospitaliers</u>	<u>104,7</u>	<u>107,5</u>	<u>110,2</u>	<u>110,2</u>
services hospitaliers	104,7	107,5	110,2	110,2
Transports	106,0	109,9	113,6	117,5
<u>achat de véhicules</u>	<u>105,1</u>	<u>105,9</u>	<u>106,8</u>	<u>109,3</u>
voitures automobiles	104,8	105,6	106,5	109,2
motocycles	98,7	98,0	96,3	98,5
bicyclettes	137,9	137,9	134,1	134,4
<u>dépenses d'utilisation des véhicules</u>	<u>109,3</u>	<u>114,0</u>	<u>118,2</u>	<u>122,7</u>
pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme	109,5	111,2	111,8	111,0
carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	100,5	109,2	117,1	127,4
entretien et réparation de véhicules particuliers	126,1	127,2	127,9	125,8
services divers liés aux véhicules particuliers	114,2	114,7	116,9	119,2
<u>services de transport</u>	<u>101,2</u>	<u>109,1</u>	<u>116,7</u>	<u>121,5</u>
transport ferroviaire de passagers	104,6	104,6	104,6	104,6
transport routier de passagers	101,1	109,1	116,8	121,7
Communications	86,2	68,5	62,2	59,4
<u>services postaux</u>	<u>113,4</u>	<u>118,6</u>	<u>120,4</u>	<u>120,4</u>
services postaux	113,4	118,6	120,4	120,4
<u>matériel de téléphonie et de télécopie</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
matériel de téléphonie et de télécopie	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>services de téléphonie et de télécopie</u>	<u>84,0</u>	<u>63,8</u>	<u>56,5</u>	<u>53,4</u>
services de téléphonie et de télécopie	84,0	63,8	56,5	53,4
Loisirs et culture	95,6	94,3	94,4	92,5
<u>matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information</u>	<u>73,2</u>	<u>68,9</u>	<u>66,2</u>	<u>64,3</u>
matériel de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	71,4	67,0	63,4	62,1
matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	88,1	81,2	80,2	79,7
matériel de traitement de l'information	79,1	73,5	73,6	65,8
supports d'enregistrement	88,3	88,6	96,0	95,3
réparation de matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information	105,3	105,3	110,2	105,3
<u>autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et anim</u>	<u>100,6</u>	<u>101,4</u>	<u>106,4</u>	<u>106,2</u>
jeux, jouets et passe-temps	98,6	98,6	100,7	101,6
articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	100,0	101,6	109,7	110,0
produits pour jardins, plantes et fleurs	109,4	111,5	119,8	114,6
<u>services récréatifs et culturels</u>	<u>97,6</u>	<u>98,0</u>	<u>100,8</u>	<u>102,5</u>
services récréatifs et sportifs	100,0	100,8	104,9	109,4
services culturels	94,8	94,8	96,2	95,1
jeux de hasard	100,0	100,0	100,0	100,0
<u>journaux, livres et articles de papeterie</u>	<u>103,8</u>	<u>107,8</u>	<u>111,4</u>	<u>111,1</u>
livres	100,2	100,2	100,2	100,2
journaux et publications périodiques	114,2	119,2	144,2	143,8
papeterie et matériel de dessin	102,0	108,1	105,7	105,4
forfaits touristiques	139,8	139,8	139,4	130,6
forfaits touristiques	139,8	139,8	139,4	130,6

Divisions, groupes et classes	2011	2012	2013	2014
Enseignement	118,8	126,0	129,3	137,4
<u>enseignement préélémentaire et primaire</u>	<u>117,9</u>	<u>129,0</u>	<u>132,4</u>	<u>139,1</u>
enseignement préélémentaire et primaire	117,9	129,0	132,4	139,1
<u>enseignement secondaire</u>	<u>120,5</u>	<u>120,5</u>	<u>120,5</u>	<u>126,2</u>
enseignement secondaire	120,5	120,5	120,5	126,2
<u>enseignement postsecondaire non supérieur</u>	<u>82,8</u>	<u>87,5</u>	<u>100,0</u>	<u>108,8</u>
enseignement postsecondaire non supérieur	82,8	87,5	100,0	108,8
<u>enseignement supérieur</u>	<u>142,7</u>	<u>142,7</u>	<u>142,7</u>	<u>142,7</u>
enseignement supérieur	142,7	142,7	142,7	142,7
<u>enseignement non défini par niveau</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>108,3</u>	<u>144,4</u>
enseignement non défini par niveau	100,0	100,0	108,3	144,4
Restaurants Et Hôtels	124,0	127,5	130,1	134,8
<u>services de restauration</u>	<u>124,1</u>	<u>127,7</u>	<u>130,2</u>	<u>134,9</u>
restaurants, cafés et établissements similaires	124,4	128,1	130,3	135,1
cantines	107,7	107,7	121,6	124,4
<u>services d'hébergement</u>	<u>115,8</u>	<u>119,0</u>	<u>123,7</u>	<u>126,4</u>
services d'hébergement	115,8	119,0	123,7	126,4
Biens Et Services Divers	106,5	107,5	111,7	114,9
<u>soins corporels</u>	<u>106,3</u>	<u>107,4</u>	<u>114,9</u>	<u>122,3</u>
salons de coiffure et instituts de soins et de beauté	106,4	107,4	117,4	128,3
appareils électriques pour soins corporels	100,5	100,5	100,5	100,5
autres appareils, articles et produits pour soins corporels	106,2	107,4	110,0	110,6
<u>effets personnels n.c.a.</u>	<u>189,9</u>	<u>204,3</u>	<u>216,8</u>	<u>202,5</u>
articles de bijouterie et horlogerie	215,0	233,4	249,1	229,9
autres effets personnels	102,4	102,7	103,8	106,7
<u>assurance</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,2</u>	<u>100,9</u>
assurance transports	100,0	100,0	100,2	100,9
<u>autres services</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
autres services	100,0	100,0	100,0	100,0
Général	111,2	112,5	114,9	115,1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Correspondance entre les deux versions de la nomenclature.....	- 7 -
Tableau 2: Structure du panier de l'IPC	- 8 -
Tableau 3 : Les coefficients de pondération de l'ICV et de l'IPC (en %) :Nation.....	- 9 -
Tableau 4 : Les coefficients de de l'IPC (en %) :Meknès	-10-
Tableau 5: Zones d'observations	- 11 -
Tableau 6 : Nombre de points de vente par zone.....	- 11 -
Tableau 7: Nombre d'observations par division de produits.....	- 12 -
Tableau 8: Répartition des variétés recensées par zone et par division –Anné 2014-.....	- 13 -
Tableau 9: Evolution de l'IPC entre le mois de novembre et décembre 2014	- 17 -
Tableau 10 : Evolution de l'IPC par division de produits : Décembre 2014/Décembre 2013.....	-19-
Tableau 11: Evolution de l'IPC par division de produits : Année 2010/Année 2009	-20-
Tableau 12: Evolution de l'inflation générale, alimentaire et non alimentaire (2007/2014).....	- 22 -
Tableau 13: Evolution de l'IPC par division de produits au niveau de Meknès et la Nation (Période 2007-2014).....	- 26 -
Tableau 14 Evolution des variations de l'IPC par division de produits au niveau de Meknès et la Nation (Période 2007-2014).....	- 27 -
Tableau 15 : Inflation générale par ville (en %) -Année 2014-.....	- 28 -
Tableau 16 : Evolution de l'IPC de la ville de Meknès par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014).....	-29-

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure1: Evolution mensuelle de l'IPC –Année 2014-.....	- 16 -
Figure2 : Evolution mensuelle de l'IPC en 2014 et 2013.....	- 20 -
Figure 3 : Evolution mensuelle de l'indice des prix des produits alimentaires et non alimentaires en 2014 et 2013.....	- 20 -
Figure 4: Evolution de l'indice général des prix à la consommation au niveau de la ville de Meknès (Période 2006-2014)	- 21 -
Figure 5 : Evolution de l'inflation (Période 2007-2014)	- 22 -
Figure 6 : Evolution des indices alimentaires, non alimentaires et de l'indice général au niveau de la ville de Meknès (Période 2006-2014)	- 23 -
Figure 7 : Inflation générale par ville (en%) -Année 2014-.....	- 24 -
Figure 8: Inflation générale: Ecart par rapport à l'inflation nationale -Année 2014-.....	- 24 -